

**VALAIS SOLIDAIRE**

Av. du Léman 3

1870 Monthey

Tél.: 024 472 72 39 / 079 683 74 47

valais.solidaire@gmail.com

[www.valaissolidaire.ch](http://www.valaissolidaire.ch)



**PLANIFICATION 2016 – 2019**

01.12.2015



**SOMMAIRE :**

|            |   |       |
|------------|---|-------|
| <b>I</b>   | <b>Cadre général</b> .....  | p. 3  |
| <b>II</b>  | <b>Contexte valaisan</b> .....  | p. 3  |
| <b>III</b> | <b>Contexte juridique et échéances</b> .....  | p. 4  |
| <b>IV</b>  | <b>Situation 2013 – 2015 et cadre 2016 – 2019</b> .....   | p. 5  |
| <b>V</b>   | <b>Domaines d'activités et priorités 2016 – 2019</b> .....  | p. 6  |
|            | DOMAINE 1 : Partenariats avec la Confédération, le Canton du Valais et le Fédéréseau .....  | p. 6  |
|            | DOMAINE 2 : Renforcement de la qualité et de l'efficacité des associations membres et<br>de leurs projets .....   | p. 7  |
|            | DOMAINE 3 : Information et sensibilisation du public, des jeunes, des autorités valaisannes dans les<br>domaines liés à la coopération au développement ..... | p. 8  |
|            | DOMAINE 4 : Développement de partenariats avec les collectivités publiques et/ou les entités privées<br>valaisannes (HES et/ou PME, etc.) .....               | p. 9  |
| <b>VI</b>  | <b>Ressources et mise en œuvre</b> .....  | p. 10 |
| <b>VII</b> | <b>Focus thématiques 2016 – 2019</b> .....  | p. 10 |
|            | <b>ANNEXES</b> .....  | p. 11 |
|            | Plan financier 2016 – 2019 .....  | p. 12 |
|            | Planification opérationnelle 2016 – 2019 .....  | p. 13 |

## I CADRE GÉNÉRAL

Arrivé au terme des accords qui la lient avec la Confédération et le Canton du Valais, VALAIS SOLIDAIRE est à nouveau à une période charnière de son existence. Depuis près d'un an, la fédération valaisanne a entamé des négociations, avec le canton du Valais d'abord — dès la fin 2014 —, puis avec la DDC. **Le programme présenté ici** est le fruit de ces échanges. **Il s'adresse à la DDC**, par **la Division Partenariats Institutionnels (DPI)** et **au Conseil d'Etat valaisan**, interlocuteur cantonal privilégié.

C'est également **un outil de pilotage essentiel pour la fédération elle-même**, lui permettant de préciser ses objectifs et la stratégie à mettre en œuvre, afin d'utiliser au mieux les fonds mobilisés pour les activités de VALAIS SOLIDAIRE, parmi lesquelles figure en bonne place le soutien des projets de coopération au développement.

## II CONTEXTE VALAISAN

Le Valais a une longue tradition d'entraide (missionnaires, coopérants, volontaires), mais depuis une vingtaine d'années le contexte de la coopération au développement a beaucoup changé. La «bonne volonté» ne suffit plus, la charité cède peu à peu la place aux exigences d'un management fondé sur l'efficacité et une gestion rigoureuse, aussi bien financière que stratégique.

Fortes de ce constat, les organisations valaisannes de coopération ont choisi de regrouper leurs forces pour plus d'efficacité et de cohérence. En mai 2000 elles ont fondé VALAIS SOLIDAIRE, association faitière chargée de les mettre en réseau, de renforcer leurs compétences, d'augmenter leur crédibilité et leurs ressources. Fin 2015, VALAIS SOLIDAIRE compte **33 associations** issues des **régions francophone et germanophone** du canton et actives dans les **pays du Sud ou de l'Est**, dans des domaines très variés : santé, éducation, environnement, eau, agritourisme, microcrédit, etc.

Outre sa vocation de centre de compétences, VALAIS SOLIDAIRE organise plusieurs fois par année, des échanges d'expériences et des **ateliers de formation**<sup>1</sup>. Elle organise aussi de grands **événements publics**, comme la table-ronde «Nourrir la planète en 2020» organisée au Théâtre du Crochetan à Monthey. Cette manifestation d'envergure a réuni des intervenants prestigieux, tels **Hans Rudolf Herren**, agronome et **prix Nobel alternatif 2013** et **Jan Suter**, responsable de **Syngenta** pour la région Afrique et Moyen Orient<sup>2</sup>.

Malgré son dynamisme et les succès rencontrés, VALAIS SOLIDAIRE œuvre dans un contexte difficile. La **grandeur du canton**, la **topographie** et le **bilinguisme**, sont autant d'obstacles qui complexifient les tâches de la fédération. A cela

1 Le dernier en date, «Agroécologie et agriculture familiale», organisé du 28-30 mai 2015, a réuni une cinquantaine de participants dans le cadre de l'École d'agriculture du Valais.

2 Aux côtés de ces deux orateurs majeurs, il convient de mentionner les autres intervenants : MM. **Willi Graf**, Chef suppléant du Domaine Coopération Régionale de la DDC, **Stéphane Pont**, Président de la Fédération des communes valaisannes et **Grégoire Raboud**, Président de VALAIS SOLIDAIRE.

3 VALAIS SOLIDAIRE a rencontré à plusieurs reprises l'ancien Abbé de St.-Maurice, Mgr Roduit, très sensible à la coopération au développement.

4 **La rencontre annuelle tripartite** (DDC, Présidence Conseil d'Etat, VALAIS SOLIDAIRE) organisée depuis 2013 par la fédération, est l'un de ces moments forts.

5 V. « Accord DDC —VALAIS SOLIDAIRE, Programme 2013-2015 », contrat n° 81016640

6 Interpellation n°4.085 et motion n°4.081, toutes deux déposées en 2007 et traitées la même année.

s'ajoutent les contraintes d'un canton plus tourné vers **le tourisme** et **les besoins locaux** que vers la coopération au développement. Ce domaine, encore trop souvent lié dans les mentalités aux congrégations et œuvres missionnaires, peine à s'attirer les faveurs des subventions et autres subsides officiels.

Afin de faire évoluer cette perception, VALAIS SOLIDAIRE s'efforce de rencontrer aussi bien les responsables **ecclésiastiques**<sup>3</sup> que les **autorités cantonales**<sup>4</sup> (Conseil d'État, Grand Conseil) et les **exécutifs communaux**. La tâche est ardue – pensons aux 134 communes valaisannes dont près d'une soixantaine ont moins de 500 habitants –, mais l'accueil réservé à VALAIS SOLIDAIRE est majoritairement positif.

Face aux véritables défis opérationnels auxquels est confrontée la fédération valaisanne – dont les ressources financières et structurelles sont fort modestes –, **l'implication de ses associations membres** est essentielle. Fréquemment mises à contribution, ces dernières témoignent fort heureusement de l'enthousiasme et du dynamisme propre à la société civile valaisanne.

### III CONTEXTE JURIDIQUE ET ÉCHÉANCES

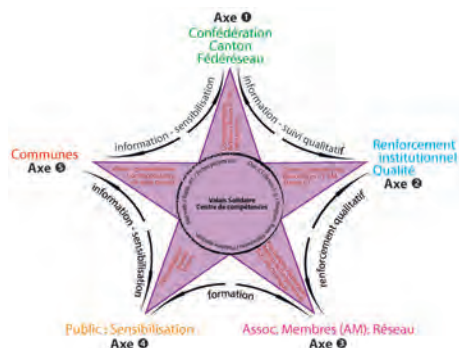
Très tôt, VALAIS SOLIDAIRE a obtenu la reconnaissance de la **Direction du Développement et de la Coopération (DDC)**. Dès 2004, la DDC a soutenu les activités de la fédération par des contributions annuelles et pluriannuelles destinées en grande partie aux projets des associations membres.

Depuis janvier 2013, VALAIS SOLIDAIRE est au bénéfice d'un accord de programme conclu avec la Confédération<sup>5</sup>. Ce type de partenariat marque une étape importante pour la fédération valaisanne, car il l'autorise à figurer parmi les partenaires officiels de la DDC. Un tel accord n'est toutefois pas une subvention et son renouvellement est soumis à l'appréciation de la DDC. Le présent document servira de base à cette évaluation.

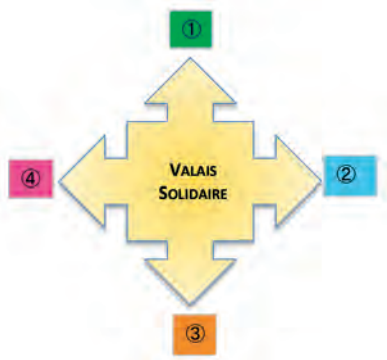
- **L'accord de programme signé avec la DDC en 2013, arrivera à échéance le 31 décembre 2015.**

Le principe de subsidiarité appliqué par la Confédération subordonne la contribution fédérale à une **participation cantonale**, voire communale. Mise en demeure de trouver cette contrepartie, VALAIS SOLIDAIRE s'est adressée au Parlement par le biais d'une interpellation d'abord, puis d'une motion<sup>6</sup>. Cette dernière, acceptée dans le sens d'une collaboration, a abouti en 2008 à la signature du premier contrat de prestation entre l'État du Valais et VALAIS SOLIDAIRE.

- **Reconduit en 2011 pour une durée de 4 ans, ce contrat arrivera lui aussi à échéance le 31 décembre 2015.**



7 Les domaines 2 et 3 définis en 2013 (« Renforcement institutionnel et promotion de la qualité au sein de VALAIS SOLIDAIRE » et « Développement du réseau et de la qualité au sein des associations membres ») se fondent maintenant en un seul objectif commun : « Renforcement de la qualité et de l'efficacité des associations membres et de leurs projets »



8 De même, la rencontre tripartite est appelée à évoluer vers une rencontre multipartite à laquelle, là encore, les exécutifs communaux seront conviés.

#### IV SITUATION 2013 – 2015 ET CADRE 2016 – 2019

Depuis 2013, la DDC a délégué à VALAIS SOLIDAIRE l'ensemble des demandes de contributions faites par les ONG valaisannes. Afin d'assurer ce report de charges et permettre l'intégration de quelques associations auparavant au bénéfice de contributions directes, VALAIS SOLIDAIRE a bénéficié durant la **période transitoire 2013-2015** d'une contribution accrue, s'élevant temporairement à **50 % du total de ses charges**.

Malgré les efforts déployés par VALAIS SOLIDAIRE auprès du Canton et de la Confédération en vue d'une prolongation de ce statut, **la fédération valaisanne ne bénéficiera plus, dès 2016, de ce régime de faveur**. Elle devra s'aligner sur les autres fédérations cantonales, dont la contribution négociée couvre au maximum **40 %** du financement de l'intégralité de leur programme, charges administratives comprises.

Ces conditions ramènent VALAIS SOLIDAIRE vers les volumes financiers envisagés lors de la première planification 2013—2015, c'est-à-dire vers **un budget amputé d'environ CHF 100'000.— par année**, et limitent évidemment la marge de manœuvre de la fédération. Ces contraintes appliquées dans le contexte de croissance et de diversification des activités prôné par VALAIS SOLIDAIRE ces dernières années, constituent un vrai défi pour la fédération. Elle devra faire preuve d'une grande ingéniosité pour soutenir à la fois les projets de ses membres et ses efforts de sensibilisation et de plaidoyer exercés auprès de la population et des collectivités publiques valaisannes.

**Le programme présenté ici s'inscrit dans la continuité des objectifs opérationnels identifiés précédemment** dans la planification 2013—2015. La professionnalisation de la fédération a toutefois permis de renforcer les structures institutionnelles, tout en développant le réseau au sein des associations membres. Cet axe qui constituait précédemment un objectif prioritaire, peut donc être écarté maintenant<sup>7</sup>.

Les priorités 2016—2019 affecteront ainsi les **quatre domaines** suivants :

1. **Relations avec les partenaires majeurs** de la fédération : Confédération, Canton du Valais, Fédéréseau.
2. Renforcement de la **qualité et de l'efficacité des associations membres et de leurs projets**.
3. **Information et sensibilisation** du public, des jeunes, des autorités valaisannes dans les domaines liés à la coopération au développement.
4. **Développement de partenariats** : avec les collectivités publiques et les entités privées valaisannes (HES, PME, etc.).

D'une configuration en étoile à 5 branches, les axes d'intervention évoluent donc vers un schéma simplifié, une **figure cruciforme dont les sommets symbolisent les objectifs majeurs de cette nouvelle planification**. Précisons encore que loin d'être des pôles isolés, les quatre domaines d'activités interagissent entre eux et les résultats espérés affectent souvent plus d'un domaine. Ainsi les efforts consacrés aux communes aboutiront, espérons-le, à les faire entrer dans le cercle des partenaires majeurs de VALAIS SOLIDAIRE<sup>8</sup>.

## V DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRIORITÉS 2016—2019

### DOMAINE 1 : PARTENARIATS AVEC LA CONFÉDÉRATION, LE CANTON DU VALAIS ET LE FÉDÉRÉSEAU.

La Confédération par sa Division Partenariats institutionnels (DPI) et le Canton du Valais sont deux partenaires majeurs de la fédération valaisanne et aussi ses principaux bailleurs de fonds. A ces deux entités s'ajoute le **Fédéréseau**, le groupement des sept fédérations latines de coopération<sup>9</sup>, avec lequel VALAIS SOLIDAIRE collabore depuis des années.

Les rapports de VALAIS SOLIDAIRE avec ses partenaires majeurs constituent un domaine privilégié qu'il s'agit de nourrir et de soigner. Déjà identifié en 2013, ce secteur a bien évolué : Les relations bilatérales et multilatérales sont devenues plus chaleureuses et les rencontres tripartites DDC—Conseil d'Etat—VALAIS SOLIDAIRE sont maintenant un rendez-vous annuel majeur. Les efforts entrepris ces dernières années ne sauraient toutefois suffire, en particulier en ce qui concerne les relations avec **le Canton**. VALAIS SOLIDAIRE conserve donc cet axe stratégique dans l'espoir d'élargir les bonnes relations initiées ces dernières années, en particulier en développant les collaborations avec les différentes entités cantonales : Conseil d'Etat, départements, Grand Conseil et députés.

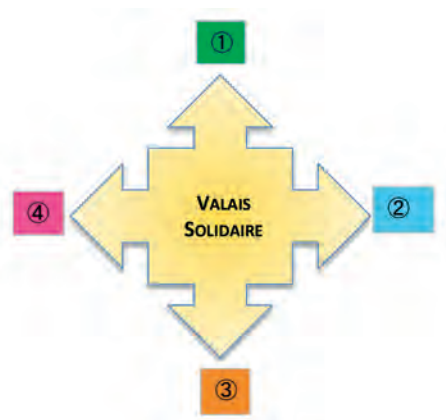
### OBJECTIF 1 : Les partenariats avec la Confédération, le Canton du Valais et le Fédéréseau sont renforcés, développés, rendus plus vivants, réactifs et attractifs.

#### Principaux résultats :

- La DDC, Le Canton du Valais et VALAIS SOLIDAIRE mènent un **dialogue régulier et continu**, empreint de transparence et de confiance réciproque sur les orientations et les priorités institutionnelles de la fédération.
- **Le Canton** —Conseil d'Etat, Députés, Services concernés— **participe activement** aux manifestations organisées par VALAIS SOLIDAIRE et **soutient la fédération** dans ses démarches de promotion et de plaidoyer.
- **La rencontre tripartite** DDC—Conseil d'Etat—VALAIS SOLIDAIRE évolue vers une rencontre pluripartite à laquelle participent aussi des communes politiques valaisannes.
- VALAIS SOLIDAIRE poursuit sa **collaboration avec le Fédéréseau et s'associe à ses efforts de plaidoyer** en faveur de la coopération au développement.

<sup>9</sup> Groupée au sein du FÉDÉRÉSEAU, elles sont au nombre de 7: FR, GE, JU-BE, NE, TI-GR, VD et VS. (voir : federeso.ch)

#### DOMAINE 1 Relations avec les partenaires majeurs de la fédération DDC, Canton, Fédéréseau



- 10 En particulier la consolidation des instances de VALAIS SOLIDAIRE et de son secrétariat, la redéfinition des procédures et la mise en place d'outils performants, tant financiers qu'opérationnels.



- 11 Le Fédéréseau travaille actuellement sur la rédaction d'une « Charte qualité » afin de souligner la plus-value apportée par l'ensemble des fédérations. L'harmonisation des procédures, la cohérence des approches, la mise à disposition d'une base de données commune, le développement d'un guide éthique ou encore, la définition d'un système de contrôle interne adoptable par toutes les fédérations, figurent parmi les grands chantiers de cette Charte.

## DOMAINE 2 : RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ ET DE L'EFFICACITÉ DES ASSOCIATIONS MEMBRES ET DE LEURS PROJETS.

Le renforcement institutionnel de VALAIS SOLIDAIRE<sup>10</sup> opéré ces dernières années, n'est certes pas achevé, mais il autorise la fédération à jouer le rôle qui est le sien, celui d'un **centre formateur à disposition de ses membres**.

Les activités touchant au domaine 2 visent toujours à **parfaire la qualité des projets et leur efficacité**, mais elles y ajoutent maintenant **la dimension des associations elles-mêmes**, en particulier le renforcement de **leurs compétences en matière de reporting financier**.

A ceci s'ajoutent la **promotion des offres et la diffusion des demandes** issues du réseau associatif dans son entier, c'est-à-dire des membres de VALAIS SOLIDAIRE et de ceux du Fédéréseau. Les canaux de communication mis en place, lettres de nouvelles, sites internet (federeso.ch et valaissolidaire.ch) autorisent cette valorisation de l'information, mais il incombera à VALAIS SOLIDAIRE de la relayer et de la promouvoir auprès de ses membres.

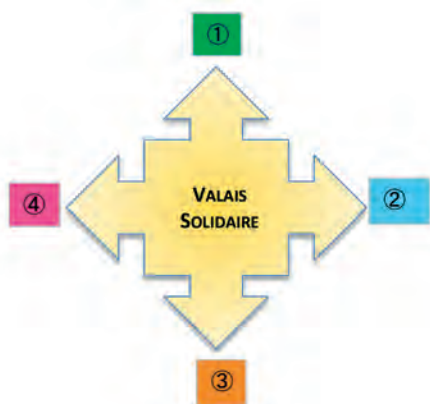
**Objectif 2 : VALAIS SOLIDAIRE est un centre de compétences qui, au sein du Fédéréseau, renforce les associations, améliore la qualité de leurs projets et enrichit les interactions entre ses membres.**

### Principaux résultats :

- VALAIS SOLIDAIRE entretient des **contacts suivis avec ses associations membres**. Le secrétariat diffuse régulièrement les demandes et les offres qui lui parviennent et assure la circulation de l'information à travers les canaux électroniques à disposition.
- VALAIS SOLIDAIRE applique les grands piliers du **système de contrôle interne** définis par le Fédéréseau<sup>11</sup>.
- Au sein du Fédéréseau, VALAIS SOLIDAIRE participe à la plus-value apportée en matière de gestion de projets, de reporting financier, de ressources (compétences, expertises, domaines d'activités, offres de formation, etc.).
- Les associations membres de VALAIS SOLIDAIRE participent aux **formations organisées en Valais** et dans le cadre du **Fédéréseau**.
- **Les associations membres ont développé leurs compétences comptables**. En particulier, leurs rapports d'activités et leurs états financiers reflètent fidèlement les projets soutenus et l'apport pécuniaire de VALAIS SOLIDAIRE.



- 12 **Débat « Comment nourrir la planète d'ici 2020 »** (12.05.14) au Théâtre du Crochetan à Monthey, **table ronde sur le « Thème de la coopération au développement »** et vernissage d'une **exposition de dessins de presse** (20.11.14) à Sion, **Forum « Agroécologie et Permaculture »** (28-30.05.15) à l'Ecole d'agriculture du Valais à Châteauneuf/Sion.



**DOMAINE 3**  
**Information et sensibilisation**  
 du public, des jeunes, des autorités valaisannes en  
 matière de coopération au développement

### DOMAINE 3 : INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC, DES JEUNES, DES AUTORITÉS VALAISANNES DANS LES DOMAINES LIÉS À LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT.

VALAIS SOLIDAIRE a été très active ces deux dernières années (2014 & 2015) dans le domaine événementiel<sup>12</sup>. Les diverses démarches de communication et de sensibilisation entreprises lui ont assuré une certaine visibilité et ont fortifié la fédération dans son statut d'association faitière.

L'organisation de tels événements est toutefois lourde et sollicite beaucoup les forces opérationnelles de la fédération. Aucun accroissement significatif des collaborateurs du secrétariat n'étant envisageable, il s'agira pour VALAIS SOLIDAIRE de poursuivre dans cette voie en faisant preuve de créativité et d'ingéniosité.

Si VALAIS SOLIDAIRE n'exclut pas l'organisation d'un événement, tel qu'une table ronde ou un débat en 2018, il lui sera par contre impossible d'en monter un chaque année. D'autres voies, plus intimistes, seront donc explorées, comme une campagne de communication ciblée ou une action ponctuelle avec une école ou une classe.

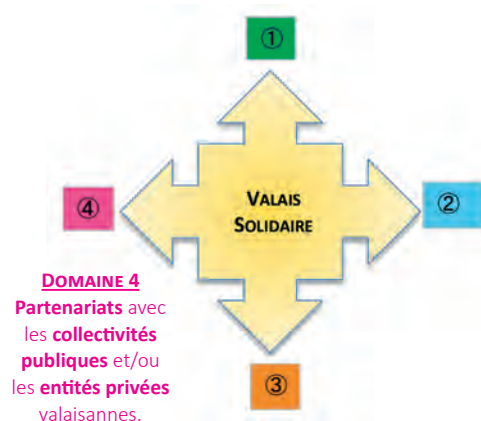
Enfin, l'année 2019 préludera à celle du 20<sup>e</sup> anniversaire de VALAIS SOLIDAIRE et sera consacrée aux préparatifs de ce grand événement.

**OBJECTIF 3 : Les diverses actions de communication événementielle et médiatique organisées par VALAIS SOLIDAIRE confortent la fédération dans son statut d'association faitière et contribuent à sensibiliser le public, les jeunes et les autorités valaisannes.**

#### Principaux résultats :

- **VALAIS SOLIDAIRE a pu poursuivre la politique événementielle amorcée**, quoique de manière plus limitée. Au moins un événement phare a été organisé contribuant ainsi à accroître la notoriété de la fédération.
- VALAIS SOLIDAIRE a élaboré **une campagne de communication ciblée sur un thème en lien avec la coopération** au développement. Cette initiative a conforté la fédération dans son rôle de porte-parole.
- Dans ce cadre, la fédération s'est efforcée de **présenter ses activités** en participant à des marchés ou à des fêtes (Fêtes des 5 continents p. ex.). Ces actions ponctuelles ont renforcé les efforts de VALAIS SOLIDAIRE en matière de relations publiques.
- **VALAIS SOLIDAIRE a développé un concept de partenariat dans le domaine scolaire** et a pris contact avec une ou plusieurs écoles, afin de mettre en œuvre ce partenariat.





#### DOMAINE 4 : DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET/OU LES ENTITÉS PRIVÉES VALAISANNES (HES ET/OU PME, ETC.)

Ce domaine constitue l'échelon de proximité par lequel VALAIS SOLIDAIRE peut promouvoir la coopération internationale auprès des autorités communales. Il a nécessité préalablement la clarification des relations entre associations membres et communes, dans un processus qui a abouti, en 2014, à la ratification par l'Assemblée générale de VALAIS SOLIDAIRE d'une convention de « bonne conduite ». Cette « **Charte Communes** » régit dorénavant les rapports entre VALAIS SOLIDAIRE, ses associations membres et les communes valaisannes, en particulier en matière de dons. La politique d'approche communale y est clairement définie et permet enfin à VALAIS SOLIDAIRE d'entamer des démarches proactives en collaboration avec les associations.

**Les enjeux de cet axe stratégique sont importants et mobiliseront VALAIS SOLIDAIRE ces prochaines années.** Il s'agira toutefois de faire des choix tactiques, car les moyens limités octroyés à la fédération ne permettront pas un démarchage systématique. Les Présidents de communes déjà sensibilisés au sein du Comité de la Fédération des communes valaisannes, les collectivités ayant soutenu un projet par le passé, les Préfets, les communes de plus de dix mille habitants constitueront des groupes cibles privilégiés.

Le pendant à ces démarches visant les collectivités publiques, est **le secteur privé**, en particulier les entreprises développant des technologies appropriées aux projets soutenus. VALAIS SOLIDAIRE est depuis longtemps sensible à cette dimension, sans avoir rencontré jusqu'ici l'occasion de développer un partenariat. La fédération valaisanne entend donc rester attentive aux opportunités susceptibles de se présenter (par exemple dans le secteur de l'eau ou de l'énergie) et tentera, dans la mesure de ses ressources, de concrétiser cette volonté par une collaboration effective.

**OBJECTIF 4 : VALAIS SOLIDAIRE a développé des échanges dynamiques avec plusieurs communes valaisannes et/ou plusieurs entreprises qui collaborent maintenant avec la fédération et soutiennent financièrement les projets de ses membres.**

#### Principaux résultats :

- **VALAIS SOLIDAIRE a contacté les principales communes valaisannes** susceptibles de soutenir financièrement les projets de ses membres.
- VALAIS SOLIDAIRE, en collaboration avec les associations concernées, a obtenu **des entrevues avec les exécutifs** communaux et a ainsi pu présenter ses activités, les services proposés et les projets à soutenir.
- **VALAIS SOLIDAIRE a réussi à concrétiser plusieurs contacts** avec des communes et/ou des entreprises et/ou l'HES afin d'obtenir **un soutien financier** pour la fédération et/ou les projets de ses membres.
- **Plusieurs communes valaisannes participent aux manifestations** organisées par VALAIS SOLIDAIRE, en particulier à **la rencontre officielle annuelle**, qui de **tripartite** devient **pluripartite**.

## VI RESSOURCES ET MISE EN ŒUVRE

La planification stratégique 2016—2019 s’inscrit dans la dynamique amorcée par le programme 2013-2015. Sans grande originalité, elle poursuit les objectifs ambitieux visés alors, cherchant à les concrétiser et à les étayer. Face au manque de ressources financières, VALAIS SOLIDAIRE est confronté à un véritable **défi opérationnel**. Sans espoir de croissance, il lui faudra compter sur le seul renforcement structurel opéré durant l’accord cadre 2013-2015.

**La fédération devra faire preuve d’ingéniosité et de ténacité pour mettre en œuvre son programme !** Ce contexte difficile influe sur la marge de manœuvre de VALAIS SOLIDAIRE. Au final, les différentes activités programmées seront forcément développées en adéquation avec les moyens limités à disposition.

L’autre défi auquel est confronté VALAIS SOLIDAIRE est celui de **la croissance de ses membres et de la multiplication des demandes de financement de projets**. La fédération, en quelque sorte « victime » de son succès, exerce une attraction croissante auprès des associations valaisannes, bien conscientes des avantages offerts par une adhésion à VALAIS SOLIDAIRE<sup>13</sup>.

Enfin, dans ce contexte d’austérité, il convient de souligner **les investissements consentis encore une fois par VALAIS SOLIDAIRE** pour soutenir son programme. Le budget annexé en reflète la teneur et l’on peut constater que VALAIS SOLIDAIRE prend à nouveau financièrement un risque d’entrepreneur, en assumant une part non négligeable des investissements nécessaires à sa croissance.

## VII FOCUS THÉMATIQUES 2016 – 2019

Malgré une marge de manœuvre restreinte, VALAIS SOLIDAIRE entend bien mettre l’accent sur **plusieurs activités** en rapport avec ses objectifs. Chaque année verra donc la mise en œuvre d’un thème spécifique.

**2016 :** Effort particulier au niveau des **communes valaisannes**.

Elaboration d’une **brochure didactique consacrée aux Etats financiers d’une association**.

**2017 :** Poursuite des contacts et des efforts pour concrétiser des partenariats avec **les communes / les entreprises / HES**.

**2018 :** Mise sur pied d’un « **Event** » en lien avec les thèmes de prédilection de VALAIS SOLIDAIRE.

**2019 :** Année de **préparation en vue de la célébration des 20 ans de VALAIS SOLIDAIRE** en 2020.  
**Négociation** des prochains accords.

13 Il est intéressant de constater que pour la première fois des associations haut-valaisannes sont demandeuses, preuve si l’en est des succès remportés par VALAIS SOLIDAIRE.